L'honorable M. Aseltine: Je serai ainsi dégagé d'une forte besogne et d'une lourde responsabilité. Je suis persuadé que sa longue expérience du Barreau et les connaissances qu'il a acquises à titre de président suppléant du comité lui seront fort utiles pour s'acquitter de ses fonctions à la satisfaction de tous les sénateurs.

Tandis que je parle du divorce, on me pardonnera d'évoquer ma visite en Angleterre, l'été dernier. Je ne parlerai pas du divorce aujourd'hui, quoiqu'il s'agisse d'un sujet fort intéressant, que j'ai abordé à maintes reprises par le passé. Je me borne à rappeler que, durant la semaine du Couronnement, les tribunaux ne siégeaient pas; mais, après ces cérémonies, je me suis rendu au haut tribunal de justice en plusieurs occasions, et j'ai même assisté à l'audience de plusieurs causes de divorce. Deux, trois ou quatre tribunaux siégeaient continuellement quatre ou cinq jours par semaine. Je voulais connaître, si possible, leurs méthodes de travail et savoir si leur procédure ressemblait à celle de notre comité permanent des divorces. J'ai emporté avec moi la Liste quotidienne des causes du 20 mai; au verso, j'y vois qu'un des juges a entendu vingt-deux causes, ce matin-là, et qu'un autre juge d'un autre tribunal a entendu vingt et une causes. Le procès moyen, où l'on alléguait la désertion, les sévices ou l'insanité incurable, ou des motifs analogues, se réglait dans les huit minutes environ. D'autres causes où l'adultère devait être prouvé, même alors que l'accusé n'était pas représenté par un avocat, prenaient à peu près le même temps qu'ici, soit de vingt à vingt-cinq minutes chacune. J'ai cru que les sénateurs accueilleraient ces renseignements avec intérêt.

L'honorable M. King: Vous parlez d'un tribunal où un seul juge présidait?

L'honorable M. Aselline: En effet. J'aimerais aborder un ou deux alinéas du discours du trône. Après l'avoir lu plusieurs fois, j'ai éprouvé une sorte de déception en constatant qu'il n'est pas assez explicite sur la nature du programme du Gouvernement. Mais je crois que nous pouvons tous souscrire à un paragraphe:

Tous se sont réjouis du couronnement de notre Reine bien-aimée. Son sens du devoir, son charme personnel et sa vie de famille heureuse ont assuré à Sa Majesté la vive affection de tous ses sujets, et ont raffermi notre attachement à la Couronne et aux traditions de notre régime constitutionnel de gouvernement.

Je crois que nous partageons tous pleinement ces sentiments. Certains des sénateurs ici présents ont eu le privilège d'assister au Couronnement. Pour ma part, j'en ai été fort impressionné. Je n'avais jamais rien vu d'aussi prodigieux et je n'avais jamais été témoin d'une fidélité semblable à celle qu'ont manifestée une foule de sujets britanniques ordinaires qui ont dormi en plein air, sous la pluie, au cours des trois jours qui ont précédé le Couronnement. On me permettra de relater le trait que voici. Je parlais à un jeune homme qui me dit, sans doute emporté par la beauté de la Reine, par la splendeur des décorations et des ornements, etc., qu'il espérait le déclenchement d'une autre guerre afin de pouvoir combattre pour sa belle Reine. Cette confidence révèle la véritable attitude du peuple britannique. A mon avis, l'industrie de la Grande-Bretagne connaîtra un regain d'activité. Quand Elizabeth I devint reine, les affaires prirent une vive allure, et la Grande-Bretagne s'achemina alors sur la route qui la conduisit à la maîtrise des mers et au premier rang des nations commerçantes. Je suis revenu du Couronnement avec le sentiment que des événements analogues se dérouleront à l'avenir. L'Angleterre a une nouvelle reine, Elizabeth II, et les peuples de tout le commonwealth l'appuient sans réserve. J'estime que la vieille Angleterre reprendra sous peu le rôle de premier plan qu'elle a joué dans le monde.

Une autre phrase du discours du trône se lit ainsi:

Nos agriculteurs ont obtenu la plus forte récolte de blé, sauf une, de toute l'histoire du Canada.

Je m'attendais à plus. Je m'attendais que le Gouvernement nous dise de quelle façon nous écoulerons cette récolte, si nous pourrons la vendre et si l'on nous en versera le prix; mais le discours ne renferme pas le moindre encouragement à l'adresse des agriculteurs des Prairies. Il est exact de dire que notre récolte de blé a été abondante. On estime qu'elle a atteint 600 millions de boisseaux; il est question, dans les derniers chiffres estimatifs de 550 millions de boisseaux. Voilà de quoi nous féliciter, pour ma part, je remercie le Ciel de cette abondante récolte.

Je remercie la Providence de certains avantages, et notamment,—c'est assurément le plus appréciable,—du fait que le Canada n'a jamais été dévasté par la guerre. Sans doute est-ce dû à ce qu'aux premiers temps du pays celui-ci était protégé par la flotte anglaise. Évidemment, en plus d'être situé entre le Pacifique et l'Atlantique, notre pays a l'avantage d'être borné au nord par des régions glaciales et désolées et, au sud, par une nation amie.

Le Canada est aussi privilégié en ce qu'il possède une grande abondance de denrées alimentaires. La plupart des guerres ont eu pour cause le besoin que ressentaient certaines nations de se procurer des terres arables afin de pouvoir nourrir leur population. Il faut deux acres et demie de terre arable par tête